



## Bientôt une toiture solaire sur le complexe sportif Alcyone pour alimenter la commune de Val d'Anast en électricité !

Les travaux viennent de démarrer sur le toit du nouveau complexe sportif Alcyone à Val d'Anast pour installer près de 443 panneaux photovoltaïques qui produiront une énergie directement consommée par la commune pour alimenter 9 bâtiments communaux. Un projet rendu possible grâce à l'accompagnement du Syndicat d'Énergie d'Ille-et-Vilaine, le SDE35, et de sa SEM Energ'iv qui viennent de créer un nouveau service innovant d'achat d'énergie à disposition des collectivités.



### ► Créer des boucles de consommation locale d'électricité dans le 35

Fortes de leurs expériences sur deux premiers projets de boucles d'autoconsommation à Melesse et à Langouet, le SDE35 et sa SEM Energ'iv viennent de mettre en place un nouveau service de PMO (Personne Morale Organisatrice) départementale.

Ce service répond à des besoins émergents et fortement accentués depuis la crise énergétique :

- Offrir aux collectivités une solution de fourniture d'électricité en circuit court permettant de substituer une partie de leur électricité par de l'électricité verte, locale et à prix fixe connu à l'avance sur 20 ans.
- Offrir à la SEM Energ'iv un moyen de valoriser localement l'énergie verte et publique qu'elle produit et pour laquelle elle est de plus en plus sollicitée par les territoires et entreprises pour une valorisation locale en autoconsommation.

### ► Energ'iv, le partenaire solaire

C'est la Société d'Économie Mixte Energ'iv qui accompagne le projet de Val d'Anast depuis ses débuts, c'est-à-dire depuis la construction du complexe sportif pour s'assurer que sa toiture soit compatible avec la pose de panneaux photovoltaïques.

Energ'iv a ensuite réalisé les études préalables, se charge du suivi des travaux avec l'entreprise Solewa et assurera enfin la maintenance et l'exploitation de la centrale pendant une durée de 20 ans.

**Energ'iv a pour missions** d'accompagner les collectivités locales pour développer les énergies renouvelables. C'est pourquoi Energ'iv favorise la solarisation des bâtiments publics sans coût et investissement financier et humain pour la collectivité. Il s'agit d'un modèle en tiers investissement : la commune de Val d'Anast met à disposition la toiture du complexe sportif, et ensuite Energ'iv investit et exploite ce site. Energ'iv devient donc propriétaire de l'installation via un contrat de mise à disposition.

**L'objectif pour Energ'iv** est de solariser un maximum de toitures de bâtiments publics sur le département d'Ille-et-Vilaine. Une trentaine de projets sont actuellement en développement sur le département.

# • COMMUNIQUÉ DE PRESSE • JEUDI 20 JUILLET 2023

## CONTACT PRESSE :

Sophie Lanternier,  
Responsable communication du SDE35

▶ s.lanternier@sde35.fr

☎ 02 99 23 98 38

### ▶ La capacité de la centrale solaire Alcyone

**443 panneaux photovoltaïques** seront installés sur la toiture du complexe sportif du Alcyone à Val d'Anast, soit une surface de 850 mètres carrés, qui produiront annuellement **162 MWh**.

Les travaux viennent de démarrer et se poursuivront une quinzaine de jours.

### ▶ Un projet pilote pour le SDE35

La commune du Val d'Anast est la première d'Ille-et-Vilaine à bénéficier de l'accompagnement du SDE35.

Une fois la centrale solaire installée, le PMO Départementale prendra le relais d'Energ'iV, pour créer une boucle d'autoconsommation collective qui permet de consommer l'énergie produite par la centrale solaire, directement sur la commune, en alimentant 9 bâtiments communaux :

- Les complexes sportifs Calypso & Alcyone
- Le groupe scolaire Cousteau
- Le restaurant scolaire Cousteau
- La maison de santé pluridisciplinaire
- La salle Le Rotz
- Le centre technique municipal
- L'ancienne école primaire
- La Mairie principale à Maure de Bretagne
- La salle de gymnastique

La consommation annuelle de l'ensemble de ces sites représente **363 MWh**, le taux d'autoconsommation sera donc d'environ **52,6%**, avec une économie financière annuelle pour la commune estimée à **19 578 euros**.

Ce service de PMO Départementale sera opérationnel d'ici la fin d'année 2023 et l'ensemble des collectivités où une centrale photovoltaïque a été installée pourront bénéficier de ce service en Ille-et-Vilaine.

